

# 1 Loi de Bernoulli

**Définition** (Épreuve de Bernoulli). Une *épreuve de Bernoulli* de paramètre  $p$  (compris entre 0 et 1) est une expérience aléatoire comportant deux issues (le succès et l'échec), telle que la probabilité de succès est égale à  $p$ .

**Exemple.**

**Définition.** À une épreuve de Bernoulli de paramètre  $p$ , on associe la variable aléatoire  $X$  comptabilisant le nombre de succès. On appelle *loi de Bernoulli* la loi suivie par cette variable aléatoire  $X$ .

**Propriété.** Soit  $X$  une variable aléatoire suivant une loi de Bernoulli de paramètre  $p$ . Sa loi de probabilité est :

$$\begin{array}{c|c|c} x_i & 0 & 1 \\ \hline P(X = x_i) & & \end{array}$$

**Propriété.** Soit  $X$  une variable aléatoire suivant une loi de Bernoulli de paramètre  $p$ .

- $E(X) = \dots$
- $V(X) = \dots$
- $\sigma(X) = \dots$

## 2 Loi binomiale

**Définition.** Soit une suite d'expériences aléatoires. Si le résultat d'une expérience ne dépend pas des précédentes, ces expériences sont dites *indépendantes*.

**Définition.** On appelle *schéma de Bernoulli* de paramètres  $n$  et  $p$  la répétition de  $n$  expériences de Bernoulli de paramètre  $p$ , indépendantes.

**Exemple.**

**Définition.** À un schéma de Bernoulli de paramètres  $n$  et  $p$ , on associe la variable aléatoire  $X$  comptabilisant le nombre de succès. On appelle *loi binomiale* de paramètres  $n$  et  $p$  la loi suivie par cette variable aléatoire  $X$ .

**Propriété.** Soit  $X$  une variable aléatoire suivant une loi binomiale de paramètres  $n$  et  $p$ . Sa loi de probabilité est :

...

## 3 Coefficient binomial

**Définition** (Coefficient binomial). Soient  $k$  et  $n$  deux entiers naturels, tels que  $k \leq n$ . On considère l'arbre représentant un schéma de Bernoulli de coefficients  $n$  et  $p$  (pour un certain  $p$  réel de  $[0, 1]$ ).

On appelle *coefficient binomial* de  $k$  et  $n$ , noté  $\binom{n}{k}$  (anciennement  $C_n^k$ ), le nombre de chemins de cet arbre réalisant  $k$  succès.

**Propriété** (Dénombrement). Le nombre de combinaisons de  $k$  éléments parmi  $n$  est égal à  $\binom{n}{k}$ .

Pour cette raison,  $\binom{n}{k}$  est parfois prononcé « *k parmi n* ».

**Exemple.**

- Le nombre de couples de couleurs différentes parmi un choix de six couleurs est .....
- Le tirage du loto est un tirage de sept numéros parmi quarante. Le nombre de tirages possibles est .....